

Analyse – Fusillades à Bruxelles-Midi

Vendredi soir, Anderlecht. Deux individus en trottinette électrique partagée s'arrêtent à hauteur du commissariat de police de la rue Démosthène. L'un d'eux en descend, charge calmement son arme de guerre automatique et tire une rafale sur la porte du commissariat, tandis que le conducteur de la trottinette attend quelques pas plus loin comme un parent devant la grille de l'école... pas de drame, pas d'adrénaline.

À en juger par les images, du moins, on croirait presque à un événement ordinaire auquel les auteurs eux-mêmes n'accordent pas tellement d'importance. Le moyen de transport efficace de prédilection du parfait délinquant de bande lui permet de disparaître rapidement et anonymement.

L'arme anachronique choisie en comparaison semble, quant à elle, tout droit sortie des guerres des Balkans, ce qui ne la rend évidemment pas moins meurtrière.

Heureusement, les bandes urbaines ambitieuses devront, elles aussi, apparemment encore patienter avant de voir apparaître les *FPV drones kamikazes* et les *Javelins*



tombés du camion. Ceux-ci ne viendront que lorsque les foyers de guerre actuels auront eux aussi fini par s'éteindre.

La réaction du chef de corps Jurgen De Landsheer ne s'est cette fois pas limitée à la rhétorique prévisible et creuse sur les *lignes rouges* et *autres limites* qui auraient maintenant *vraiment* été franchies. Il est évident qu'il n'est pas arrivé à ce poste sans avoir parfaitement maîtrisé les ficelles de la guilde du *spin doctoring*. Et c'est ainsi que le fait de tirer sur un commissariat a été promptement présenté comme quelque chose de positif, à travers une audacieuse prémisse politico-stratégique : cette violence débridée constituerait la preuve d'une réaction directe du milieu criminel face à l'approche résolue de sa zone dans la lutte contre le trafic de drogue. En d'autres termes, les criminels se sentiraient acculés.

C'est une thèse habile. Elle sera sans aucun doute reprise par beaucoup sans trop y réfléchir. Mais il y a un petit problème : cela ne la rend pas vraie pour autant !

Il existe en effet au moins une hypothèse tout aussi plausible, mais nettement plus dérangeante : ces criminels, qui tirent avec une désinvolture sidérante sur un commissariat, ne le font pas parce qu'ils sont acculés, mais parce qu'ils savent qu'ils peuvent s'en tirer. Ce n'est alors pas un signe de faiblesse, mais une démonstration de puissance et de mépris envers l'autorité.

La différence n'est pas anodine. Dans le premier récit, c'est la police qui tient les rênes. Dans le second, la criminalité a au moins démontré qu'elle se sent suffisamment libre pour tirer sur un commissariat avec une arme de guerre.

Quoi qu'il en soit, De Landsheer se dit déterminé à continuer et à ne pas se laisser intimider. Reste à voir si son corps de police, dans les tranchées anderlechtoises, voit les choses de la même manière.

Contrairement au chef de corps, le ministre fédéral de l'Intérieur Bernard Quintin a estimé qu'il pourrait tout de même s'agir d'une tentative d'intimidation particulièrement audacieuse de la part de la criminalité organisée. Il s'est officiellement dit profondément choqué par l'incident et l'a fermement condamné. Il a également exprimé son soutien – dans toutes les acceptions insubstantielles du terme – aux policiers qui se consacrent chaque jour à la protection des citoyens. Et bien entendu, sa détermination à ne jamais renoncer à la lutte contre les trafiquants de drogue ne pouvait pas non plus manquer à l'appel.

Qui ou quoi mènera concrètement cette lutte, du mauvais côté d'une arme de guerre, avec une détermination inébranlable, et si ce soutien finira un jour par se matérialiser sous une forme ou une autre, les urnes sont encore loin d'avoir rendu leur verdict.

Comme à son habitude, c'est surtout le procureur du Roi de Bruxelles, Julien Moinil, qui excelle à dire les choses telles qu'elles sont : la Police judiciaire fédérale (PJF) de Bruxelles souffre toujours d'un manque criant d'enquêteurs pour lutter efficacement contre ces formes de criminalité organisée. Les moyens et le personnel

qu'il réclame au gouvernement depuis son entrée en fonction ne sont, selon lui, toujours pas là ou à tout le moins en nombre insuffisant.

La réaction de Quintin ne s'est pas fait attendre : comme à son habitude, il s'est décerné une bonne note, des renforts avaient entre-temps été affectés à la PJF et il affirme continuer à investir dans la sécurité à Bruxelles. L'état d'agrégation de cette déclaration était, une fois encore, tout sauf solide.

À l'arrière-plan, une querelle a entre-temps éclaté entre le niveau local, incarné par le bourgmestre de Saint-Gilles, Jean Spinette (PS) – qui soutient d'ailleurs le procureur dans son analyse – et le niveau fédéral, incarné par Maaïke De Vreeze, députée N-VA à la Chambre. Le spectacle fut gênant : chacun estime que l'autre ferait mieux de commencer par balayer devant sa propre porte et de résoudre le problème à son niveau de pouvoir respectif, avant de réduire le débat à une bataille sémantique autour des chiffres : respectivement les 80(!) enquêteurs fédéraux manquants à la PJF bruxelloise, contre les 800(!) policiers locaux qui feraient défaut dans les zones bruxelloises.

L'observateur attentif discernera toutefois aussi un consensus dans cette querelle : il existe incontestablement – et désormais de manière chronique – des pénuries d'effectifs au sein de la police bruxelloise, tant au niveau local que fédéral.

Restons un instant avec cet observateur attentif, qui, pour faire bonne mesure, est également critique. Il se demandera alors pourquoi cette ville densément peuplée ne parvient décidément pas à attirer suffisamment de collaborateurs compétents et motivés, en dépit des primes bruxelloises, d'engagement, de multilinguisme et autres aumônes, et malgré les projets de fusion d'envergure – ou est-ce précisément à cause de ceux-ci ? – pour armer les rames de ce navire en train de sombrer. Cette question reste quelque part ensevelie sous les rodomontades combatives des décideurs politiques et policiers, mais elle n'en est pas moins importante.

Le commissariat d'Anderlecht a beau être peu occupé et ne plus assurer, depuis peu, une véritable fonction d'accueil ou de dépôt de plainte, il n'est en aucun cas inutilisé. Des horaires d'ouverture officiels n'excluent pas la présence de policiers sur place en dehors de ces horaires pour certaines opérations ou d'autres fonctions policières. Un commissariat fermé au public n'est donc pas pour autant un bâtiment vide.

Les auteurs connaissaient-ils les horaires du service de quartier qui y est hébergé ? Savaient-ils que le commissariat était fermé au public à ce moment-là ? Savaient-ils également que du personnel pouvait être présent en dehors de ces heures ? Cela ne doit pas être oublié. Il serait par trop facile de réduire cet incident grave à une simple attaque contre du matériel policier. Un commissariat n'est pas un bâtiment comme un autre. C'est une présence physique de l'État dans un quartier, un lieu où travaillent des policiers, où les citoyens s'adressent aux pouvoirs publics et où l'État se montre littéralement. Tirer dessus avec une arme de guerre automatique, ce n'est donc pas simplement tirer sur des briques, des fenêtres et des portes !

C'est une question honnête et sincère que nous adressons à ces mêmes instances : *à quel prix*, Mesdames et Messieurs les décideurs politiques, à vos différents niveaux de pouvoir respectifs, qui prenez souvent avec une indifférence stoïque des décisions concernant les conditions de travail, la rémunération, la protection et le statut des policiers sur le terrain... *et à quelles conditions seriez-vous vous-mêmes prêts à vous placer ainsi, de manière aussi insensée, face à cette racaille criminelle...* et ce, pour protéger une société dans laquelle les réactions sur les réseaux sociaux donnent actuellement régulièrement l'impression que l'on reproche aux policiers de préférer verbaliser en toute sécurité les automobilistes plutôt que de prendre le martyre dans une rue sombre d'un ghetto anderlechtois ?

Si vous connaissez la réponse à ces questions, alors vous avez résolu le problème de personnel de la police fédérale et locale bruxelloise.

Car manquer de personnel est un problème. Ne plus trouver de gens prêts à assumer le risque en est un autre.

Entre-temps, nous en sommes déjà à quelques fusillades de plus. Prenez donc votre temps...

Im Süden nichts Neues.

Rédaction Sypol.be, 25 août 2026